

GREFFE

13 MAR. 2014

MINISTRE DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES
NATURELLES

Le 8.03.2014.

Bonjour

Comme je pourrais vous en tant que
citoyenne ayant des droit, et droit
au respect de ma santé, et de la
partie de mon mari

Je suis une personne qui a un
très grand problème (à la
suite piquée en pompe, étourdis-
sement, mal de tête sévère, iccals-
ment nasal, palpitations cardiaque)
étourdissement, yeux qui pleurent, perte
d'équilibre, mémoire manquante,
et tous simplement 15 à 20 min
devant un ordinateur??) J'ai eu une
méningite, et thyroïde installée
depuis 5 ans

Comment pourrais-je
m'imposer un contour à
suite radiation

Mon mari est cardiaque avec un
fibrillateur cardiaque diabétique, et
astmatique

est-ce que l'on peut
nous faire passer avant notre
"temps"

La charte canadienne
nous interdit de nous imposer
nos radio fréquence qui on une
atteinte à notre santé pouvant causer
la mort

Comme pour vous je m'ai par
d'ordinateur, ni micro-ondes, ni
cellulaire ni ipod etc etc

Nous avons été obligés de quitter
la ville de Montréal par la pollution
pour nous installer à Monimni
que dans la nature, mais pas
pour se faire imposer de la
radiation
assez ces usages

Messages de ma jeune

(Mère 95 ans)

qui me dit toute les semaines
mais dans quel monde on se pas
elle ne comprend pas les ajustement
des gouvernements?
est qui on travaillé toute leur vie
et leurs parents aussi pour nous
donner sans d'aujourd'hui un
monde sans, ce qui n'est pas le
cas

Dossier R3863-2013

observation R3854-2013 PH.2

Non, Non, Non

à la radiation
au compteur soi dit
'intelligents' ou d'émancipation

Mais refusons

Mère à l'ave
Marie & Bélair Jacques Picard